



# BTS MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE LA PRODUCTION

à Tours du 08/09/2025 au 07/05/2027

Financé par OPCO



## Institut supérieur de commerce et de bureautique

Tours

Tél : 02 47 76 40 80 - 06 24 09 11 61

Mail : [iscb@iscb.fr](mailto:iscb@iscb.fr)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Pré-requis :

Baccalauréat validé toutes séries

### Niveau de sortie :

Niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

## Contenu et programme

### Objectifs :

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres travaillent en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent cinq options. Les techniciens audiovisuels peuvent travailler dans des sociétés de production audiovisuelle, chez des prestataires de services (postproduction, communication, organisation événementielle) ou auprès d'entreprises de diffusion (chaînes de télévision nationales, régionales, thématiques).

La formation porte sur la technologie des équipements et des supports, les techniques de mise en oeuvre, l'environnement économique et juridique, l'économie et la gestion, les sciences physiques appliquées, l'anglais, la culture littéraire et artistique.

A propos de l'option :

L'option gestion de production forme des assistants ou des régisseurs de production. L'assistant de production contribue à la mise en place et au suivi administratif, juridique et financier du projet. Il intervient dans la gestion des moyens matériels, humains et financiers : il chiffre le coût prévisionnel d'un projet, participe à la préparation du plan de travail, établit les différents contrats et organise le tournage. Le gestionnaire de production connaît toute la chaîne audiovisuelle, de la captation du signal à la diffusion du produit. Il possède une culture technologique qui lui permet d'assurer la gestion et la planification de l'ensemble du projet audiovisuel.

**Programme :**

**Cette option est la moins scientifique des cinq options de ce BTS. L'économie et la gestion, ainsi que l'anglais y sont prépondérants.**

- Domaine littéraire et artistique (6 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : étude des productions et des oeuvres qui relèvent en particulier des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel, en prenant en compte leurs évolutions récentes. Savoir se référer à une culture, des styles, une éthique, des pratiques professionnelles lors de la mise en oeuvre d'une production audiovisuelle. Pouvoir mener une étude critique de la production réalisée. Outils et contextes de communication orale et écrite (débat, enquêtes, rapports, etc.).
- Anglais (3 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : la maîtrise de la langue est indispensable à l'exercice de la profession.
- Physique (2 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : version simplifiée du tronc commun des autres options (horaire réduit de moitié). Principes mis en jeu dans les dispositifs que le technicien aura à utiliser (électricité et électronique, ondes et rayonnements, optique, photométrie et couleur, acoustique etc.).
- Technologie des équipements et des supports (4 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : appareils liés à la prise d'image, la prise de son, le stockage, la transformation, la restitution et la distribution de l'information, le contrôle et la mesure.
- Techniques et mise en oeuvre (11 heures hebdomadaires en 1er et 2e année) : Définition des étapes et activités de travail, de la conception à la diffusion, exploitation des documents initiaux : synopsis, scénario, découpage, évaluation et choix des moyens. Tournage, prise de vues : Rédaction des rapports image, lumière, participation au rapport de script, suivi et gestion des imprévus. Gestion de production : outils d'organisation, gestion des activités et plannings, suivi financier et juridique, évaluation et contrôle de la conformité du produit. Stockage et archivage des éléments du projet. Sécurité, déclaration et suivi de sinistre. Suivi des équipements et consommables, maintenance.
- Environnement économique et juridique (5 heures hebdomadaires en 1er et 2e année)

**Stage** : sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 8 semaines en fin de 1re année, 3 semaines en cours de 2e année.

**Durée en centre :**

1350

## Informations pratiques

**Organisme responsable :**

[ISCB](#) - Tours

**Publics :**

- Public dans le cadre du contrat d'apprentissage - 8 places

**Financement :**

- Contrat d'apprentissage

Numéro de session : 540427S / Référence GIP : 40974

Mise à jour le 06/11/2024